

Un « lézard » se glisse dans le dossier du centre de compostage de Castillon

ENVIRONNEMENT La présence d'espèces protégées sur le site anime la fronde des opposants

Son nom : *Phyllodactylus Europaeus*. Soit un petit lézard qui réside presque exclusivement dans les reliefs escarpés du moyen pays mentonnais. Cousin de la tarente, il pourrait bien être le grain de sable dans le rouage de l'implantation d'un centre de compostage à Castillon (lire nos éditions du 11/01 et 05/02). Explications. Depuis que le site castillonnais a été retenu par la Communauté d'agglomération de la Riviera française (CARF) pour accueillir le futur centre, les opposants au projet n'ont eu de cesse de contester ce choix. Trois associations (l'APCS, l'ADS et l'ACSJ) qui viennent de se regrouper au sein du collectif des associations de défense de l'environnement des vallées (CADEV). Une union qui, en attendant de faire la force, s'organise pour faire passer son message au maximum de gens concernés par le projet. Et la liste des arguments mis en avant en faveur du "non" est longue et souvent... pertinente.

Un site protégé

À commencer donc par le fameux lézard. "Il réside dans le site retenu par la charte Natura 2000", lance Françoise Thouret. Le réseau européen recense tous les sites géographiques présentant un intérêt communautaire pour la préservation de la biodiversité. "La directive Habitats, faune, flore a répertorié 200 types d'habitats, 200 espèces animales et 500 végétales nécessitant une protection. Et il se trouve que le petit lézard en fait partie..."



C'est dans cet écrin de verdure, protégé par le texte de Natura 2000, que le site de compostage est envisagé par la CARF.

(Photo Olivier Poisson)

Comme l'avait indiqué le maire de Castillon, Daniel Duchassin : "des études sont justement en cours à ce sujet. Et si elles se confirment, on ne contournera pas la loi".

Un terrain instable

Autres inquiétudes du collectif : l'instabilité du terrain "où régulièrement des éboulements plus ou moins importants viennent paralyser le trafic", insiste Patrice Mazzafera. "Et puis l'étrétesse de la RD 2566 qui ne pourra pas supporter le va-et-vient des semi-remorques. On a évalué à 60 000 tonnes par an (NDLR : la moitié selon la CARF) la quantité de déchets qui sera traitée ici ! On ne veut pas que le moyen pays devienne le dépotoir de la Côte. Même si nous comprenons l'urgence de trouver une solution. N'y a-t-il vraiment pas d'autres terrains plus facilement accessibles que celui-là ? Proche de l'A8 ou d'une gare de chemin de fer ? Avec ce projet, c'est toute la quiétude du moyen pays qui est atteinte sans parler de la violation des règles environnementales !" conclue M^{me} Thouret.

Une inquiétude palpable qui n'a pas fini de se manifester. « Même si pour l'heure le projet est suspendu aux résultats des études en cours. "Quand elles auront livré leur verdict, la concertation la plus large possible sera lancée. Alors nous aviserez", concluait Daniel Duchassin.

GUI. BERTOLINO.

(1) Le collectif dispose d'un site Internet : www.cadev.org

Un biotope à préserver pour l'Europe

Selon les textes européens de Natura 2000 la situation est claire. Outre la population résidente de *Phyllodactylus* d'Europe, la présence de nombreuses espèces végétales a conduit la Communauté européenne à classer le site qui s'étend du Haut-Careï jusqu'aux pourtours de Castillon et de Sospel. Il s'agit de landes-hérissées des montagnes méditerranéennes à astragale toujours verte ; de fourrés à buis ; matorral à genévrier de Phénicie, gentiane de Ligurie... Et de plusieurs petites espèces animales protégées : Ecaïlle échinée, vespertillon ; pipistrelles, barbeau méridional cornelles et couleuvres. "De plus", rappelle le collec-



Le *Phyllodactylus* d'Europe est l'une des espèces protégées mises en avant par les associations.

(Photo D.R.)

tif associatif, "les sources du Merlanson, en contrebas du site, ne seront pas à l'abri d'une pollution accidentelle. Le cours d'eau alimente la Bévère, qui se jette dans la Roya... Et le PPR (plan de prévention des risques) souligne le danger d'incendie dans la zone".

un site high-tech si les études sont ok

"Le centre devra être réalisé dans les plus hautes normes environnementales. Pour une intégration parfaite et ce, quel qu'en soit le coût. Il s'agira d'un bâtiment à double coque. Ce qui limitera les émanations nauséabondes puisque tout l'air sera récupéré et traité avant évacuation. Idem pour le traitement des déchets et pour l'eau qui sera utilisée. Une mini-station d'épuration se chargera de la protection des effluents. Il s'agit d'un outil de pointe". Ainsi, et en attendant le résultat des études en cours, le maire de Castillon, Daniel Duchassin, avait essayé de se montrer rassurant avant la fronde des "anti". "Mais si ces études contredisent le projet, alors il sera toujours temps d'aviser et de trouver des solutions" ajoutait le directeur de la CARF, Dominique Dufrenne.



Daniel Duchassin : « je joue mon mandat sur un dossier comme ça ! »

(Photo Olivier Poisson)